

# POLITIQUE D'UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

SIE Chatbot — SmartIA

17 avril 2026

*SASU SmartIA — Siège : 678 avenue Pierre Sauvaigo, 06700 Saint-Laurent-du-Var — RCS  
Antibes 100 110 121*

La présente politique encadre l'usage des fonctionnalités d'intelligence artificielle proposées dans le cadre du service **SIE Chatbot**. Elle complète les Conditions Générales d'Utilisation, la politique de confidentialité et, le cas échéant, le contrat ou l'abonnement applicable.

## Article 1 — Nature du service

Le service repose sur des **systèmes d'intelligence artificielle** (modèles de langage ou autres composants d'IA) utilisés pour analyser des contenus, générer des réponses, proposer des assistances ou des automatisations, selon les fonctionnalités activées.

Les résultats produits dépendent des données fournies, des paramètres du service et des limites techniques des modèles; ils ne constituent pas une expertise humaine substituable à un avis professionnel sauf lorsque le service est expressément prévu à cette fin dans un cadre contractuel spécifique.

## Article 2 — Limites des réponses générées

Les réponses ou contenus générés par l'IA :

- peuvent être **incorrects**, approximatifs ou désactualisés;
- peuvent être **incomplets** ou ne pas refléter l'ensemble des informations pertinentes;
- peuvent présenter des formulations plausibles sans fondement factuel (phénomène parfois dénommé « hallucination »).

L'utilisateur doit **vérifier** les informations importantes avant toute décision ou diffusion, notamment en matière juridique, financière, médicale ou de sécurité.

## Article 3 — Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur (ou le Client, selon le cas) demeure **seul responsable** :

- des **décisions** prises sur la base des réponses ou suggestions du service ;
- de l'**utilisation** des réponses (reproduction, transmission, intégration dans des documents ou systèmes tiers, etc.) ;
- du respect des obligations qui lui incombent envers des tiers, des autorités ou des personnes concernées (notamment en matière de données personnelles et de secret professionnel).

SmartIA ne saurait être tenue pour garante de l'exactitude des contenus générés par l'IA dans les limites prévues par le contrat applicable.

## Article 4 — Données transmises au service

Il est **interdit** :

- d'insérer des **données sensibles** (notamment les catégories particulières de données au sens de l'article 9 du RGPD) sans base légale et sans autorisation interne, contractuelle ou réglementaire préalable le cas échéant ;
- d'utiliser le service pour **traiter des données illégales** ou pour des finalités interdites par la loi ou par les conditions d'utilisation.

Le Client est responsable de la conformité des usages de ses utilisateurs finaux avec la présente politique et avec la réglementation applicable.

## Article 5 — Transparence

L'utilisateur est **informé** qu'il interagit avec un système d'intelligence artificielle lorsque le service le rend manifeste (interface, mentions, libellés ou comportement du produit).

Lorsque le service produit des contenus pouvant être perçus comme émanant d'un interlocuteur humain, des indications appropriées peuvent être fournies conformément aux exigences applicables en matière de transparence.

## Article 6 — Usages interdits

Sans préjudice des interdictions prévues dans les CGU ou le contrat, il est notamment interdit d'utiliser le service pour :

- la **fraude**, l'escroquerie ou la contrefaçon ;
- la **manipulation** délibérée de personnes (déception, ingénierie sociale abusive, deepfakes visant à induire en erreur dans des conditions illicites, etc.) ;
- toute **activité illégale**, discriminatoire, violente ou portant atteinte aux droits d'autrui.

SmartIA peut suspendre ou restreindre l'accès en cas de violation avérée ou suspectée, dans les conditions prévues contractuellement.

## Article 7 — Conformité au cadre européen sur l'IA (AI Act)

SmartIA veille, dans la mesure applicable à la nature du service et à son rôle (éditeur, fournisseur, déployeur ou utilisateur d'un système d'IA selon les cas), au respect des obligations découlant du **Règlement (UE) 2024/1689** du Parlement européen et du Conseil (règlement européen sur l'intelligence artificielle, souvent désigné « AI Act »), notamment en matière de transparence, d'information des utilisateurs et de gouvernance proportionnée aux risques.

Les évolutions réglementaires, les lignes directrices des autorités et les mises à jour du produit peuvent conduire à adapter la présente politique ou les fonctionnalités du service.

Pour toute question relative aux données personnelles : [privacy@smartia-cs.fr](mailto:privacy@smartia-cs.fr).

*La présente politique peut être mise à jour ; la date de dernière révision correspond à la date indiquée en tête de document. En cas de divergence avec un contrat ou un acte spécifique signé entre les parties, les stipulations contractuelles prévalent pour ce qui est expressément couvert.*